

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 23 mars 2023

**Rapporteur :
Monsieur Alain
DECOURCHELLE**

N° 21

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 03/04/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 03/04/2023 (accusé de réception du 03/04/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Première programmation 2023 du contrat de ville de Kermoysan

Le Contrat de ville de Quimper Bretagne Occidentale a été signé par les partenaires le 1^{er} juillet 2015, pour la période 2015- 2020, renforcé ensuite par le Protocole d'Engagement Réciproques jusqu'en 2022. Il a enfin été prolongé jusqu'au 31/12/2023.

Le Contrat de ville est porté par la communauté d'agglomération et est relatif au territoire prioritaire de Kermoysan.

En 2023, l'appel à projet du contrat de ville encourage fortement les acteurs associatifs et les systèmes de solidarités de proximité à se mobiliser et développer des initiatives pour répondre aux besoins des habitants de Kermoysan grâce à la proposition d'actions qui permettent de répondre aux enjeux du territoire.

La première programmation 2023 du contrat de ville est proposée en délibération.

La politique de la ville est interministérielle et mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics. Elle dispose aussi de moyens d'intervention spécifiques pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants des quartiers défavorisés. Les partenaires de la politique de la ville sont multiples : Quimper Bretagne Occidentale, l'État, la ville de Quimper, la région Bretagne, le département du Finistère, la Caisse d'allocation familiales, l'OPAC de Quimper Cornouaille, la Caisse des dépôts et de consignation, l'Agence régionale de santé, l'Éducation nationale...

Ce sont eux qui déterminent les objectifs du Contrat de ville et en sont les signataires.

Le Contrat de ville est structuré en trois piliers : la cohésion sociale, le développement économique et l'emploi, le cadre de vie et le renouvellement urbain.

D'un point de vue budgétaire, le contrat de ville associe plusieurs partenaires rassemblés lors des deux programmations annuelles : l'État (DDETS), le conseil départemental, la Caisse d'Allocation Familiale et Quimper Bretagne Occidentale.

Au titre de la première programmation 2023 :

- trente-cinq projets ont été instruits par les groupes thématiques des partenaires ;
- vingt-neuf projets ont reçu un avis technique favorable ;
- six projets ont été ajournés pour les réorienter vers des financements de droit commun ou parce-qu'ils répondent davantage aux objectifs spécifiques de l'appel à projet « quartiers d'été » porté par la DDETS. Cependant, en cas de besoin de financements complémentaires, ils pourront être de nouveau présentés en seconde programmations 2023 et une rencontre avec les porteurs des projets sera envisagée par l'équipe contrat de ville.

1) Pilier cohésion sociale :

Vingt-neuf projets ont été instruits, vingt-trois sont proposés pour être retenus.

Pour soutenir les actions sur le pilier cohésion sociale, il est proposé un montant de participation de 174 270 € de la part de l'ensemble des partenaires.

COHÉSION SOCIALE			
QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
83 370 €	49 600 €	14 400 €	26 900 €

Les demandes de subvention des opérateurs pour mettre en place des actions sur le quartier se déclinent ainsi :

- Cinéma de quartier

CINERIBINES est une association récemment créée au sein du pôle audiovisuel Douarnenez-Cornouaille qui regroupe une douzaine de réalisatrices et réalisateurs expérimenté(e)s qui ont le projet de développer des ateliers d'éducation à l'image ambitieux sur le territoire. L'action proposée concerne la mise en place d'un atelier de réalisation documentaire avec un groupe de huit jeunes, accompagnés par le service de prévention spécialisée du quartier. Elle a pour objectif de mettre en valeur le public du quartier via un moyen d'expression différent, et de développer grâce à un support moderne une démarche expérimentale.

Au vu de son action permettant l'accès à la culture, travailler l'estime de soi et rompre l'isolement pour le public de Kermoisan, il est proposé d'attribuer à CINERIBINES une subvention pour la mise en œuvre du projet « cinéma de quartier » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

CINERIBINES : « Cinéma de quartier »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
10 300 €	1 000 €	- €	1 000 €	1 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 3 000 € soit 100% de la demande				

- Le Mali s'invite à Kermoysan

Na Dòn Kè ("Viens danser") est association qui a pour objectif de permettre de découvrir les richesses culturelles et artistiques d'Afrique de l'Ouest en proposant des cours et des stages de percussions et danses africaines de traditions « mandingues » ainsi que des moments festifs sur des événements et des manifestations que l'association produit ou coproduit. L'action proposée au sein du quartier de Kermoysan prévoit une résidence de création et d'actions culturelles en direction des habitants du quartier de Kermoysan (un concert, des répétitions publiques, un atelier autour de la gastronomie malienne, des interventions dans les structures enfance, petite-enfance, collège du quartier, tournage et montage-vidéo pour un film promotionnel en lien avec le lycée de Cornouaille...).

Au vu de son action permettant l'accès à la culture et de rompre l'isolement pour le public de Kermoysan, il est proposé d'attribuer à Na Dòn Kè une subvention pour la mise en œuvre du projet « le Mali s'invite à Kermoysan » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Na Dòn Kè: « le Mali s'invite à Kermoysan »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
10 481 €	1 000 €	2 000 €	- €	1 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 4 000 € soit 100% de la demande				

- Accompagnement individualisé à l'utilisation des outils numériques

AGIRabcd (Association Générale des Intervenants Retraités pour les Actions de nos Bénévoles pour la Coopération et le Développement) est une association de retraités qui apportent bénévolement leur savoir-faire et leurs compétences au profit des populations en difficulté. L'action proposée consiste à accompagner les habitants du Quartier de Kermoysan afin qu'ils apprennent à utiliser les outils numériques (ordinateurs, smartphones, tablettes...) et soient autonomes pour réaliser leurs démarches informatiques ou administratives.

Au vu de son action qui permet de lutter contre la fracture numérique destiné au public de Kermoysan, il est proposé d'attribuer à AGIRabcd une subvention pour la mise en œuvre du projet « Accompagnement individualisé à l'utilisation des outils numériques » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

AGIRabcd : « Accompagnement individualisé à l'utilisation des outils numériques »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
1 000 €	- €	- €	- €	1 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 1 000 € soit 100% de la demande				

- Sport pour elles

ACTIV'Sport souhaite favoriser la pratique d'activité physique régulière des femmes ou des jeunes mamans du quartier prioritaire de Kermoisan et propose de mettre en place des séances hebdomadaires d'activités physiques en groupe et une fois par mois une marche santé sur le quartier et alentours.

Au vu de son action, qui favorise l'estime de soi et la lutte contre l'isolement, il est proposé d'accorder à l'association ACTIV'Sport une subvention pour la mise en œuvre du projet « Sport pour elles », dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Activ'sport : « sport pour elles »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
7 550 €	2 550 €	2 500 €	- €	2 500 €
Total financement politique de la ville accordé : 7 550 € soit 100% de la demande				

- Point-Justice de la maison des services publics de Penhars/Kermoisan

Le CDAD (Conseil Départemental d'Accès aux Droits) met en œuvre le Point-Justice à la MSP en proposant : des permanences hebdomadaires d'accès aux droits et à la justice sans rendez-vous, ainsi que des outils de communication et d'informations sur l'ensemble des permanences et missions des intervenants du Point-Justice au sein de la MSP (conciliateur de justice, CIDFF, Crésus). Le Point-Justice promeut également l'accès au droit des personnes en situation de handicap par la tenue mensuelle de permanences dédiées au public sourd/malentendant, via l'assistance d'un interprète en langue des signes français.

Au vu de son action sur l'accès aux droits pour le public de Kermoisan, il est proposé d'attribuer au CDAD une subvention pour le projet « Point-Justice de la maison des services publics de Penhars/Kermoisan » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

CDAD : « Point-Justice de la maison des services publics de Penhars/Kermoisan »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
21 965 €	- €	1 500 €	1 000 €	1 500 €
Total financement politique de la ville accordé : 4 000 € soit 100% de la demande				

- Accès au droit et accueil de jour

Le CIDFF informe, oriente et accompagne le public, en priorité les femmes dans les domaines de l'accès aux droits pour tous les publics, la lutte contre les violences sexistes, le soutien à la parentalité, une information sur l'emploi ou à la formation pour les femmes, un accompagnement pour les femmes victimes de violences. Tous les rendez-vous sont gratuits et confidentiels. En 2023, des actions spécifiques sont prévues telles que des activités de lien social de l'accueil de jour, accueil collectif, groupe de parole, reprise de temps d'échanges « Cafés parents ».

L'accès aux droit pour les femmes de Kermoysan étant un enjeu prioritaire du Contrat de ville, il est proposé d'attribuer au CIDFF une subvention pour l'action « Accès au droit et accueil de jour » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

CIDFF: « Accès au droit et accueil de jour »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
99 635 €	1 500 €	6 000 €	2 000 €	1 500 €
Total financement politique de la ville accordé : 11 000 € soit 100% de la demande				

- Soutien psychologique des victimes de violences

Le CIDFF propose l'accès gratuit à un soutien psychologique permettant d'accompagner les victimes de violences et faciliter la reconstruction personnelle est un facteur important de la lutte contre les violences faites aux femmes et répond aux enjeux actuels. Ainsi, l'ensemble des accompagnements collectif et individuel pourra être renforcé par la mise à disposition d'une psychologue qui intervient deux jours hebdomadaires à la MSP.

Au vu de la proposition du CIDFF, il est proposé d'attribuer une subvention pour l'action « Soutien psychologique des victimes de violences » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

CIDFF: « Soutien psychologique des victimes de violences »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
14 970 €	- €	- €	1 000 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 1 000 € soit 100% de la demande				

- Parcours CHAM (Classe à Horaire Aménagé Musique)

Le collège Max Jacob a pour objectif de permettre à des élèves non musiciens à l'origine (rareté dans les dispositifs CHAM en France) d'intégrer le parcours CHAM et de donner accès à ce qui paraît impensable (coût du conservatoire, coût des instruments, éloignement des élèves de la musique classique). Ainsi, les élèves de ce collège classé en

Éducation prioritaire bénéficient d'un parcours qui mixte apprentissage d'un instrument en cours collectifs avec les professeurs du conservatoire, d'une heure de cours d'éducation musicale supplémentaire par semaine avec le professeur du collège, d'une participation à la chorale sur le temps du midi, de parcours du spectateur au Théâtre de Cornouaille avec des spectacles et des ateliers d'artistes au collège.

Au vu de son action, il est proposé d'accorder au collège Max Jacob une subvention pour la mise en œuvre du projet « CHAM », dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Collège Max Jacob : « Fond ZEP »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
5 320 €	5 320 €	- €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 5 320 € soit 100% de la demande				

- Fonds ZEP

Le collège Max Jacob et quatre écoles font partie du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) du quartier prioritaire de Kermoyan Dans ce cadre le collège met en place un fonds ZEP permettant de financer des actions dans les quatre écoles et le collège du quartier (52% de la somme est destinée aux écoles et 48% au collège). Les équipes enseignantes souhaitent pouvoir proposer une multitude d'actions pour répondre à la priorité du contrat d'objectifs du REP de Quimper-Kermoyan à savoir : construire un parcours de réussite pour les élèves. Pour les 4 écoles du REP, il s'agit de développer des compétences artistiques et culturelles et de lutter contre l'illettrisme et l'innumérisme. Pour le collège, les objectifs sont entre autres de favoriser l'emploi et la formation, de promouvoir la santé par le sport et l'alimentation en lien avec l'enseignement du développement durable, favoriser l'égalité femmes/hommes et renforcer les valeurs de la République.

Au vu de son action, il est proposé d'accorder au collège Max Jacob une subvention pour la mise en œuvre du projet « Fonds ZEP », dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Collège Max Jacob : « Fond ZEP »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
11 000 €	3 000 €	8 000 €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 11 000 € soit 100% de la demande				

- Permis AM

La Fondation Massé Trévidy propose une action d'accompagnement des jeunes du quartier pour le passage et l'obtention du permis AM. Cette action, portée par les éducateurs de prévention spécialisée, permet de sensibiliser les jeunes aux risques routiers et d'accéder aux conditions matérielles et pédagogiques d'obtention du permis AM pour les jeunes dans des situations de vulnérabilité sociale.

Au vu des éléments présentés, il est proposé d'attribuer à la Fondation Massé Trévidy une subvention pour l'action « Permis AM » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Fondation Massé Trévidy : « Permis AM »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
2 500 €	1 500 €	1 000 €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 2 500 € soit 100% de la demande				

- Mouvement d'ensemble 2023

L'association « Hip-Hop New School » souhaite proposer des actions culturelles et des animations événementielles autour de la culture Hip-Hop répondant notamment à des problématiques d'occupation de l'espace public, de cadre de vie et de besoin de temps fédérateurs pour la population sur le quartier de Kermoysan. L'implantation par sa présence régulière au sein du quartier permettra d'inclure en priorité les habitants de Kermoysan sur ce projet par la proposition d'actions au sein du quartier et de favoriser la mobilité des habitants.

Au vu de son action attractive, qui rayonne sur l'ensemble du quartier et valorise son image auprès de ses habitants et de ceux des autres communes, il est proposé d'accorder à la Hip-Hop New School une subvention pour la mise en œuvre du projet « Mouvement d'ensemble 2023 », dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Hip Hop New School : Mouvement d'ensemble 2023				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
55 550 €	7 000 €	5 000 €	3 200 €	5 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 20 200 € soit 75% de la demande (sur 27 000€)				

- Parentel dans les quartiers

Parentel propose une action de prévention contre les violences et discriminations liées au genre dans le quartier prioritaire de Kermoysan pour soutenir les liens familiaux dans les périodes de vulnérabilité sociale et psychologique liée aux violences conjugales. L'association souhaite faciliter l'accès à un soutien social et psychologique pour les mères, souvent seules, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et pour cela créer des espaces de parole et prévenir les violences intrafamiliales liées au genre tant dans le couple que vis à vis des enfants afin de permettre un accompagnement individuel à des parents éloignés culturellement et psychologiquement des services.

Au vu des éléments présentés, il est proposé d'attribuer à Parentel une subvention pour l'action « Parentel dans les quartiers » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Parentel : « Parentel dans les quartiers »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
11 636 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 6 000 € soit 75% de la demande (sur 8 000€)				

- Parcours de spectateur et atelier de pratique artistique / jumelage avec le collège Max Jacob

Le Théâtre de Cornouaille souhaite mettre en place un projet autour d'un spectacle prévu dans la programmation du Théâtre de Cornouaille et le proposer aux élèves d'une classe en parcours « classique » et à ceux des classes à horaires aménagés musique (CHAM). L'objectif est de développer une dynamique et des échanges autour du projet artistique au sein du collège:

- mettre en place un parcours du spectateur (venue aux spectacles, visite du Théâtre, rencontre avec les artistes...);
- organiser des ateliers de pratiques artistiques pour une classe du collège et au moins deux classes CHAM.

Au vu de son action et de sa volonté de développer l'accès à la culture pour les élèves du collège de Kermoisan et leurs familles, il est proposé d'accorder au Théâtre de Cornouaille une subvention dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Théâtre de Cornouaille : « Parcours de spectateur et atelier de pratique artistique / jumelage avec le collège Max Jacob »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
10 955 €	4 500 €	- €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 4 500 € soit 100% de la demande				

- Spectacles et artistes à 2 pas de chez toi

Très Tôt Théâtre, scène conventionnée d'intérêt national Art Enfance et Jeunesse, propose des spectacles à Kermoisan, au Terrain blanc, autour d'une programmation attractive, et valorisante pour le quartier qui s'adresse à tous petits et grands. Des actions de médiation en direction d'un public éloigné de l'offre culturelle en partenariat avec les acteurs culturels, éducatifs, sociaux du quartier et une action tarifaire en direction des familles en difficulté financière sont mises en œuvre (opération solidarité en partenariat avec le CCAS de Quimper, tarif réduit pour les écoles du Réseau Éducation Prioritaire et pour les adhérents de la MPT de Penhars) pour offrir une plus grande accessibilité aux habitants du quartier.

Au vu de ces éléments il est proposé d'attribuer à Très Tôt Théâtre une subvention pour son projet « Spectacles et artistes à 2 pas de chez toi » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Très Tôt Théâtre : «Des spectacles dans mon quartier »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
135 000 €	13 500 €	3 000 €	2 000 €	5 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 23 500 € soit 100% de la demande				

- Découverte de l'environnement au verger du manoir

Ce projet est proposé par la MPT de Penhars dans la continuité de la mise en place du dispositif Quartier Fertile sur le quartier de Kermoysan. Le projet vise à développer des actions au sein du verger afin de sensibiliser les habitants à l'environnement et l'accès à une alimentation bio et locale (apparue lors de notre diagnostic effectué dans le cadre du projet social.)

Au vu des actions présentées, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour la mise en œuvre du projet « Découverte de l'environnement au verger du manoir » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Découverte de l'environnement au verger du manoir »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
2 500 €	2 500 €	- €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 2 500 € soit 100% de la demande				

- Actions Parentalité

La MPT de Penhars constate que sur le quartier un fort taux de présence de familles comparé à la moyenne quimpérois (30,7% de familles avec enfants) mais également un fort taux de familles monoparentales (37,9%). Il semble important de pouvoir tisser du lien avec ces familles afin de répondre au mieux à leurs attentes et à de possibles difficultés rencontrées dans leur quotidien. Le projet vise à renforcer les actions à destination des familles du quartier (activités, week-end familles...).

Au vu des actions présentées, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour la mise en œuvre du projet « Actions des Familles et Parentalités » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Actions Parentalité »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
11 500 €	1 000 €	- €	- €	1 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 2 000 € soit 50% de la demande (sur 4 000 €)				

- Animation de proximité

Suite au constat d'une augmentation du public sénior sur le quartier, ce projet est proposé pour répondre à la forte demande des habitants sur la possibilité de disposer d'activités variées à tarifs accessibles afin de rompre l'isolement.

Au vu des actions présentées, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour la mise en œuvre du projet « Animations de proximité et animation du secteur Tout Public » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Animations de proximité et animation du secteur Tout Public »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
16 000 €	3 000 €	3 000 €	€	1 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 7 000 € soit 78% de la demande (sur 9 000 €)				

- ALSH 6 à 10 ans

La MPT anime un accueil de loisirs ouvert au 6-10 ans en complémentarité des structures d'accueil existantes sur le quartier de Penhars. L'organisation et le cadre favorise une fréquentation régulière et s'adapte en fonction des besoins des parents (souplesse dans les modalités d'inscription, tarifs préférentiels en fonction du quotient familial, ouverture les samedis). Afin d'accompagner les enfants du quartier de Kermoysan dans leur construction et les parents dans l'éducation, les objectifs sont de favoriser l'accès aux loisirs aux familles du quartier, le bien vivre ensemble, l'égalité fille/garçon dans l'accès aux loisirs.

Au vu des objectifs de cette action, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour la mise en œuvre du projet « ALSH 6 à 10 ans » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « ALSH 6-10 ans »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
54 380 €	2 000 €	- €	- €	1 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 3 000 € soit 75% de la demande (sur 4 000 €)				

- Festival REVA

La MPT de Penhars propose un projet rassembleur tant au niveau du public que des partenaires locaux afin de continuer à modifier positivement l'image du quartier de Kermoysan, créer un évènement culturel et convivial ouvert à tous, travailler avec les associations locales et les soutenir par des stands d'autofinancements.

Développer l'accès à la culture, lutter contre l'isolement des habitants et favoriser la cohésion sociale faisant partie des objectifs de la politique de la ville, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour l'action « Festival REVA » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Festival REVA »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
88 800 €	30 000 €	5 000 €	- €	5 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 40 000 € soit 87% de la demande (sur 46 000€)				

- Local Musik

La MPT de Penhars propose l'accès à un local de musique afin de renforcer l'accompagnement des pratiques musicales et répondre à de nouvelles demandes d'habitants, animer la vie du quartier en enrichissant les propositions co-construites d'animation et de divertissement, favoriser la mixité, les échanges et la rencontre entre les différents usagers et lutter contre l'isolement.

L'accès à la culture, aux pratiques artistiques et culturelles ainsi que l'expression citoyenne sont des objectifs structurants pour la politique de la ville, il est donc proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour son projet « Local Musik » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Local Musik »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
65 790 €	2 000 €	- €	- €	500 €
Total financement politique de la ville accordé : 2 500 € soit 100% de la demande				

- Sport santé

L'augmentation d'un public senior sur le quartier et fréquentant la MPT, une population à faibles revenus rencontrant des freins économiques pour une pratique sportive diversifiée, une sédentarisation de plus en plus fréquente chez les enfants et les jeunes ont amené la MPT de Penhars à proposer l'action sport, santé dont les bénéficiaires sont d'entretenir sa forme physique, en anticipant différents problèmes de santé, de maintenir du lien social, créer du lien parents/ enfants.

Au vu des objectifs de l'action qui répondent aux enjeux de promotion de la santé par le sport, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour la mise en œuvre du projet « Sport santé » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Sport santé »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
2 200 €	- €	2 000 €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 2 000 € soit 100% de la demande				

2) Pilier développement économique et emploi :

Six projets ont été instruits, ils sont tous proposés pour être retenus.

Pour soutenir les actions sur le pilier développement économique et emploi il est proposé un montant de participation de 89 503 € de la part de l'ensemble des partenaires.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI			
QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
46 503 €	40 000 €	3 000 €	- €

Les demandes de subvention des opérateurs présents sur le quartier se déclinent ainsi :

- Report'AJE et un stage pour tous en 3^{ème}

Afin de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes du quartier prioritaire, AJE 29 propose un projet avec le collège Max Jacob pour rapprocher les jeunes du monde de l'entreprise. L'association Jeunesse et Entreprises du Finistère et le collège Max Jacob programment des actions auprès des classes de 4^{ème}, 3^{ème}, SEGPA et ULIS pour leur permettre de rencontrer et de dialoguer avec des acteurs du monde économique et de permettre à tous les élèves de 3^{ème} de trouver un stage.

Au vu des objectifs de cette action, il est proposé d'attribuer à AJE 29 une subvention pour la mise en œuvre du projet « Report'AJE et un stage pour tous en 3^{ème} » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

AJE 29 : « Report'AJE et un stage pour tous en 3 ^{ème} »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
14 450 €	7 000 €	6 000 €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 13 000 € soit 90% de la demande				

- Bus de l'entrepreneuriat pour tous

Afin de développer les créations d'entreprises et l'entrepreneuriat sur le quartier de Kermoyan, BGE Finistère propose des tournées avec « le bus de l'entrepreneuriat pour tous » pour aller à la rencontre des habitants des QPV pour favoriser la détection, l'orientation et l'inscription des porteurs de projets des QPV dans des trajectoires d'accompagnement. Cela permet également de détecter les entrepreneurs qui traversent des difficultés, notamment liées à la crise sanitaire, par un accompagnement personnalisé en mobilisant les expertises présentes sur le territoire en accompagnement comme en financement, ou encre de soutenir le rayonnement et le développement des acteurs de l'entrepreneuriat.

Au vu des objectifs de cette action, il est proposé d'attribuer à BGE Finistère une subvention pour la mise en œuvre du projet « Bus de l'entrepreneuriat pour tous » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

BGE Finistère : « Bus de l'entrepreneuriat pour tous »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
62 450 €	2 903 €	- €	1 000 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 3 903 € soit 100% de la demande				

- Mobilisation vers l'emploi

Afin de favoriser l'accès à l'emploi pour les femmes du quartier, le CIDFF propose des actions ciblées en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes, en partenariat avec de nombreux acteurs de terrain sur le quartier. L'objectif est d'accompagner plus particulièrement les femmes souhaitant mettre en œuvre une démarche active, volontaire, pour s'insérer ou se réinsérer avec des dispositifs dédiés aux femmes et personnalisés (ateliers collectifs, entretiens individuels, actions collectives pour travailler sur l'estime de soi et la confiance en soi).

Au vu des objectifs de cette action, il est proposé d'attribuer au CIDFF une subvention pour l'action « Mobilisation vers l'emploi » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

CIDFF : « Mobilisation vers l'emploi »			
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29
65 945 €	5 000 €	7 000 €	7 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 19 000 € soit 100% de la demande			

- Roulez jeunesse

Afin d'apporter un soutien pour la présentation du permis de conduire, la Fondation Massé Trévidy propose une action pour la mise en place de cours de code de la route. Les séances sont personnalisées et répondent à une pédagogie adaptée. Le dispositif propose également des cours de conduite en complément des heures effectués dans une auto-école traditionnelle.

Au vu des objectifs de l'action permettant de favoriser la mobilité des publics en difficulté dans leurs démarches d'insertion et d'accès à l'emploi notamment, il est proposé d'attribuer à la Fondation Massé Trévidy une subvention pour la mise en œuvre du projet « Roulez jeunesse » dans le cadre de la première programmation du Contrat de ville 2023.

Fondation Massé Trévidy : « Roulez Jeunesses »			
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29
110 654 €	4 000 €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 4 000 € soit 100% de la demande			

- Emploi 16-25 ans

Afin d'aller vers les jeunes confrontés à des difficultés dans leur parcours d'accès à l'emploi la Mission locale du Pays de Cornouaille est force de propositions pour renforcer son action au sein du quartier en partenariat avec les acteurs de l'insertion professionnelle et mobilise les acteurs économiques afin de mettre en lien les jeunes et le monde professionnel.

Au vu des objectifs de cette action, il est proposé d'attribuer à la Mission Locale une subvention pour la mise en œuvre du projet « Emploi 16-25 ans » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

MLPC : « Emploi 16-25 ans »			
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29
90 000 €	15 000 €	15 000 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 30 000 € soit 66% de la demande (sur 45 000€)			

- Vers l'emploi en QPV

La Mission Locale du Pays de Cornouaille grâce à différents modalités d'intervention et des nouvelles propositions d'actions et d'évènements, en s'appuyant également sur les autres acteurs de l'emploi du quartier développe les propositions d'accompagnement pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle avec l'objectif « d'aller vers » les habitants de Kermoyan.

Au vu des objectifs de cette action, il est proposé d'attribuer à la Mission Locale une subvention pour la mise en œuvre du projet « Vers l'emploi en QPV » dans le cadre de la première programmation 2023 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

MLPC : «Vers l'emploi en QPV »			
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29
19 600 €	10 600 €	9 000 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 19 600 € soit 100% de la demande			

3) Pilier cadre de vie et renouvellement urbain :

Aucun projet n'a été proposé sur ce pilier.

BILAN 2023 :

Le montant de la participation des financeurs du Contrat de ville devrait s'élever, pour cette première programmation 2023, à 263 773 €.

Thématiques	Montant proposé	QBO	ÉTAT (DDETS)	CD 29	CAF
Cohésion sociale	174 270 €	83 370 €	49 600 €	14 400 €	26 900 €
Développement économique	89 503 €	46 503 €	40 000 €	3 000 €	- €
TOTAL	263 773 €	129 873 €	89 600 €	17 400 €	26 900 €

Sur la première programmation 2023 du contrat de ville, il est proposé d'attribuer aux porteurs de projets une participation de Quimper Bretagne Occidentale de 129 873 € qui se ventile comme suit :

- pilier cohésion sociale : 83 370 € ;
- pilier développement économique et emploi : 46 503 €

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - d'approuver les conventions pour le versement de subventions ;
- 2 - d'autoriser madame la présidente à signer les conventions pour le versement de subventions ;
- 3 - d'autoriser madame la présidente à verser les subventions correspondantes à la première programmation 2023.